

étonnement de ce qu'il a consenti à se mettre en tutelle !
Ventre-Saint-Gris, reprend le Bearnais, je l'entends avec mon
épée au côté. ”

Louis XVI sans avoir les faiblesses du Bearnais, en avait à peu
près toutes les qualités et il en avait sûrement les bonnes dispo-
sitions, devant les états généraux, mais il n'en avait pas l'épée !

Reprochez à Louis XVI d'avoir eu un caractère faible et
indécis, M. Fréchette, et nous vous laisserons dire ; mais vous
ne jeterez pas impunément de la boue à la face de la victime
auguste, que la saine critique regarde comme innocente des
crimes que lui imputa la révolution. “ Nul, en écoutant son
arrêt de mort, a dit Garat qui fut chargé de le lui lire, n'a élevé
son âme plus haut vers le ciel ; nul n'a plus eu le maintien, non
seulement de l'innocence, mais de la plus auguste vertu. ”

Scandale de Panama.

La commission d'enquête sur le scandale de Panama fait
son devoir en dépit des difficultés engendrées par la mort du
baron juif Reinach, par la fuite d'Arton et de Cornelius Herz.

Les dénonciations ont éclaté dans la *Libre-Parole* de M.
Drunont et dans la *Cocarde* organe des anciens boulangistes.
M. Audrieux déclare avoir renseigné la *Libre-Parole* ; M.
Constans nie avoir renseigné la *Cocarde*.

MM. Rouvier et Floquet sont au nombre des gens compromis.

“Dès maintenant, il est indubitable pour tout le monde, dit
le chroniqueur des *Etudes*, d'abord qu'un vrai brigandage
financier s'est donné carrière dans cette entreprise du Panama,
où d'un milliard et demi fournis par les crédules souscripteurs,
environ un demi-milliard seulement a été employé aux tra-
vaux du canal ; ensuite qu'une large part de la responsabilité
de ce pillage infâme des épargnes françaises retombe sur les
hommes qu'on a toujours vus, dans le même temps, à la tête
du mouvement de déchristianisation de la France, et les plus
actifs à poursuivre la spoliation de l'Eglise et du patrimoine
de la charité publique, par la réduction du budget des cultes,
la laïcisation des hopitaux et des bureaux de bienfaisance, les
impôts iniques sur les congrégations religieuses.”